

## Société d'Équipement du Département du Doubs - Rapport des administrateurs au Conseil Municipal - Exercice 1998

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : L'article L 1524.5 (7<sup>ème</sup> alinéa) du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les organes délibérants des collectivités locales actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis par leurs représentants aux Conseils d'Administration des Sociétés d'Economie Mixte.

En application de ces dispositions, MM. SCHWINT et ANTONY, consultés au préalable, vous communiquent le rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale du 21 juin 1999.

Au cours de l'exercice 1998, la SEDD a poursuivi les missions confiées par les collectivités locales dans le département. La poursuite de grosses opérations à Besançon et le niveau des investissements pour le compte de la Région ont permis de conforter une situation équilibrée. Toutefois, la spécialisation sur quelques grosses opérations est toujours de nature à présenter des risques et aléas.

On notera une activité toujours réduite par rapport aux années antérieures sur le secteur de Montbéliard.

L'orientation de l'activité a entraîné le recrutement de personnels pour assurer et développer les compétences nouvelles en matière de restructuration urbaine et de commercialisation.

### **Les comptes 1998 :**

Le chiffre d'opérations qui traduit le montant global des investissements réalisés en 1998 représente plus de 197 MF.

Le chiffre d'affaires interne à la société ressort quant à lui à 13 MF.

Il correspond à l'ensemble des rémunérations sur investissements, études et prestations réalisées pour les divers clients de la Société. La Ville de Besançon représente 47 % du chiffre d'affaires total ; cette part était de 32 % en 1997, 41 % en 1996.

La répartition par type d'opérations laisse apparaître :

\* Un chiffre d'affaires sur opérations concédées (montant des ventes de biens) en légère régression par rapport à 1997. En revanche la production stockée au 31/12/98 est double de celle au 31/12/97.

\* Les rémunérations de la SEDD au titre des concessions se sont accrues de 21,6 % pour un montant de 7,5 MF.

Ces éléments traduisent un certain redémarrage de l'activité dans un marché immobilier encore fragile.

Le résultat d'exploitation ressort à + 270 KF, positif pour la seconde année consécutive, et le résultat net après impôt s'élève à 143 KF.

En ce qui concerne les opérations menées pour le compte de la Ville, il convient de mentionner l'engagement opérationnel de la ZAC Marché/Beaux-Arts et le début des études sur l'îlot Pasteur.

Par ailleurs la poursuite de l'opération City et les études de nouvelles urbanisations périphériques constituent un pôle significatif de l'activité 1998 et des années à venir.

La poursuite de la procédure opérationnelle du Parc Scientifique et Industriel a été également enregistrée en 1998.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur ce rapport de gestion, relatif à l'activité de la SEDD au cours de l'exercice 1998.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions de Contrôle Financier des sociétés liées à la Ville et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ce rapport.

*Récépissé préfectoral du 18 novembre 1999.*